

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 28 septembre 2022

Date de convocation : 19 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Monsieur Christophe HOGARD – Président.

LES HERBIERS : Christophe HOGARD – Luc SOULARD - Magali LOISEAU — Odile PINEAU - Patrice BOUANCHEAU - Estelle SIAUDEAU – Jean-Yves MERLET – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Jean-Marie GRIMAUD -- Hélène CHENAIS - Jean-Marie GIRARD – Isabelle CHARRIER-FONTENIT - Joseph LIARD – Aurélie PAQUEREAU

MOUCHAMPS : Patrick MANDIN – Sabine LOIZEAU – Jean-Michel LUMEAU – Sophie SIONNEAU

LES EPESSSES : Jean-Louis LAUNAY – Hélène POINGT-GASKA – Philippe ALBERT – Stéphanie PELTIER

BEAUREPAIRE : Franck GAUTHIER – Jérôme GUERRY

VENDRENNES : Roseline PHLIPART – Pascal LALLEMAND

MESNARD LA BAROTIERE : Landry RONDEAU - Alexandra BEAUNÉ

SAINT PAUL EN PAREDS : Bénédicte GARDIN - Nicolas GRELET

SAINT MARS LA REORTHE : Patrice BERTRAND – Laydie PASQUIER

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 33

Nombre de conseillers votants : 36

Pouvoirs :

Angélique RICHARD avait donné pouvoir à Odile PINEAU

Roger BRIAND avait donné pouvoir à Christophe HOGARD

Julie MARIEL-GODARD avait donné pouvoir à Joseph LIARD

Etait excusée :

Elodie BRANGER

Secrétaire de séance : Jean-Marie GRIMAUD

• 15. ZAC LA SOUCHAIS – BEAUREPAIRE – CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS – Rapporteur : Franck GAUTHIER

Dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités économiques La Souchais à Beaurepaire, des travaux d'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique sont nécessaires et doivent être positionnés sur une parcelle, propriété de la Communauté de communes du Pays des Herbiers.

Il convient donc d'établir avec ENEDIS une convention de servitudes pour permettre l'implantation de canalisations, d'un poste HTA/BTA et d'une armoire électrique sur la parcelle cadastrée section ZL n°194 située sur la zone La Souchais à Beaurepaire.



Vu le projet de convention de servitudes ASD06 - V07 ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission Développement Economique du 6 septembre 2022,
Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 20 septembre 2022,

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver la convention de servitudes ASD06 - V07 d'ENEDIS ;
- l'autoriser, ou le Vice-président délégué, à signer tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil communautaire adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Jean-Marie GRIMAUD,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD,
Président



Transmise en Préfecture le : - 3 OCT. 2022
Publiée électroniquement le : 3 octobre 2022

